

PROGRAMME

Économie de la donnée, paiement mobile : quels enjeux de régulation technico-économique ?

À l'invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo et de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) de la République du Congo

21 mai 2024

08h30 ACCUEIL

09h00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Allocution

- **Monsieur Michel Yaovi GALLEY, Directeur général - ARCEP (Togo)**
- **Monsieur Louis-Marc SAKALA, Directeur Général - ARPCE (République du Congo) et président du comité de coordination du réseau Fratel**
- **Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale**

09h30-10h00 PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE-CAFÉ

10h00-10h15 PRÉSENTATION DES RÉPONSES DES MEMBRES DE FRATEL AU QUESTIONNAIRE SUR LES MARCHÉS DE LA DONNÉE ET DES PAIEMENTS MOBILES

10h15-12h30 TABLE RONDE 1

Quels enjeux soulève le développement de l'économie de la donnée ?

Avec la numérisation croissante, l'accès et l'échange des données deviennent un levier important pour le développement de l'économie et la société. Il importe de créer un environnement sécurisé favorable au partage et à l'utilisation efficace des données en permettant en particulier l'interopérabilité, l'accès et l'ouverture des données. En dehors des questions de protection des données personnelles, cette première table ronde sera l'occasion d'échanger sur les nouveaux enjeux en la matière et les mesures de régulation technico-économique qui peuvent être envisagées.

11h30-12h30 SESSION DE QUESTIONS- RÉPONSES DE LA TABLE RONDE 1

12h30 DÉJEUNER

13h30 VISITE ARCEP

21 mai 2024

14h30-17h00 TABLE RONDE 2

Quelles interventions publiques pour remédier aux potentielles défaillances du marché du stockage et du traitement de la donnée ?

L'explosion de production de données a vu le développement mondial d'acteurs du stockage et du traitement de données, notamment au travers de l'informatique en nuage (« cloud »). Les opérateurs de télécommunications, comme les autres acteurs de l'économie, ont d'ailleurs de plus en plus recours à leurs services, dans le contexte de virtualisation de leurs équipements de cœur de réseau et d'accès radio. Quelques acteurs mondiaux dominent désormais ces marchés. De nombreuses études mettent en avant les obstacles commerciaux, techniques, contractuels et organisationnels qui pourraient restreindre la concurrence et préconisent une intervention des pouvoirs publics. Les intervenants seront amenés à évoquer la situation de ce marché dans leurs pays respectifs, les potentielles défaillances de ce marché et les réponses apportées par les instances publiques ou encore les initiatives pour développer localement ou régionalement ces services.

16h00-16h30 SESSION DE QUESTIONS
- RÉPONSES DE LA TABLE RONDE 2

16h30-17h00 PAUSE-CAFÉ

17h00-18h00 POINT SUR LE PLAN D'ACTION FRATEL

En particulier, l'outil Fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobile, le programme iPRIS et la formation Regnum

18h00 FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

19h00 DINER DE GALA À L'HÔTEL
SARAKAWA

22 mai 2024

08h30-09h45 PETIT-DEJEUNER-DEBAT DES DIRIGEANTS D'AUTORITÉS SUR LA QUALITÉ DE SERVICE ET D'EXPÉRIENCE

°°° SÉANCE RÉSERVÉE AUX PRÉSIDENTS, MEMBRES DE COLLÈGE, DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES AUTORITÉS MEMBRES DE FRATEL °°°

09h45-12h30 TABLE RONDE 3 Partage d'expériences sur les paiements mobiles

Avec l'émergence de nombreux services numériques tels les paiements mobiles (« mobile money »), les autorités publiques peuvent être amenées à prendre des mesures réglementaires pour créer une concurrence loyale entre ces acteurs, stimuler l'innovation, la croissance et la compétitivité sur ce marché mais également renforcer la liberté de choix des utilisateurs. Lors de cette table ronde, seront évoquées les mesures réglementaires prises, notamment en termes d'interopérabilité, pour permettre l'émergence et le développement d'un marché ouvert du paiement mobile. Sera évoqué le rôle joué par les régulateurs compétents en la matière et les autres instances publiques (interactions, coopérations...).

11h00-11h30 PAUSE-CAFÉ

11h30-12h30 SESSION DE QUESTIONS
- RÉPONSES DE LA TABLE RONDE 3

12h30-12h45 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

12h45 SORTIE
DÉJEUNER
ORGANISÉE
PAR L'ARCEP
À L'HÔTEL LE LAC
À AGBODRAFO



PANÉLISTES

21 mai 2024

TABLE RONDE 1

Quels enjeux soulève le développement de l'économie de la donnée ?

PRÉSIDENT

M. Marc SAKALA,
Directeur Général - ARPCE
(République du Congo)

INTRODUCTION

M. David GUITTON,
Avocat - Jones Day

TÉMOIGNAGE 1

Mme Laure de LA RAUDIERE,
Présidente - Arcep (France)

TÉMOIGNAGE 2

Mme Anne-Françoise CHIVOT-GAIN,
Responsable des affaires
réglementaires - Orange Afrique et
Moyen-Orient

TABLE RONDE 2 *Quelles interventions publiques pour remédier aux potentielles défaillances du marché du stockage et du traitement de la donnée ?*

PRÉSIDENT

M. Luc TAPPELLA,
Directeur - ILR (Luxembourg)

INTRODUCTION

Mme Rihab Rabbaj,
Analyste-Cullen International

TÉMOIGNAGE 1

M. Daniel ANOUGBA,
Chef de service partage d'infrastructures
et accès -ARTCI (Côte d'Ivoire)

TÉMOIGNAGE 2

M. Jean-François AHANDA,
Directeur Général Datacenter
Services - ST Digital

TÉMOIGNAGE 3

M. Achille HOUNYO
Ecobank, Senior IT Engineer / Service
Supervisor Technology Infrastructure

22 mai 2024

TABLE RONDE 3

Partage d'expériences sur les paiements mobiles

PRÉSIDENT

M. Amah Vinyo CAPO,
Directeur des Marchés et Régulation
par la Donnée - Arcep (Togo)

INTRODUCTION

M. Mawuli COUCHORO,
Doyen de la faculté d'économie et de
gestion de Lomé

TÉMOIGNAGE 1

M. Régis ONDO MORO,
Directeur des Marchés - ARCEP
Gabon

TÉMOIGNAGE 2

M. Fatou Dieng GUEYE,
Adjoint au Directeur des Systèmes et Moyens
de Paiement au siège de la BCEAO

TÉMOIGNAGE 3

M. Sefa HUSUNUKPE,
Directeur Mobile Money - Togocom

TÉMOIGNAGE 4

M. Achille TEFONG VAUMI,
Responsable de l'engagement
marché Programme Mobile Money
Afrique francophone - GSMA